



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► Saint-Aubin-du-Cormier (35)

Enherbement et plantations de fleurs pour une gestion «zéro phyto» du cimetière

Pour répondre à des remarques des habitants, la ville, en zéro phyto depuis 2008, s'est attachée à trouver de nouvelles solutions pour le cimetière : toutes les allées gravillonnées ont été enherbées et des mélanges fleuris ont été installés le long des murs d'enceinte et entre les tombes.

La ville de Saint-Aubin-du-Cormier (3700 habitants) est située à mi-chemin entre Rennes et Fougères, le long de l'autoroute des estuaires. Dotée de nombreux commerces, services et équipements, elle a connu une croissance rapide de sa population. 70% des habitants ont moins de 45 ans, 45% moins de 30 ans. Le patrimoine et la nature sont des atouts pour son attractivité et des axes forts de la politique communale : « Notre volonté est d'accentuer ces deux axes, par la mise en valeur du château en lien avec le Département, et le développement d'un nouveau projet, basé sur la nature, les loisirs et le tourisme, pour le Domaine de l'étang situé en continuité du bourg » explique Jérôme Bégasse, maire.

➤ Zéro phyto depuis 2008

La commune est en « zéro phyto » depuis 2008 pour l'ensemble de ses espaces. « L'équipe municipale élue en 2014 a souhaité prolonger cette orientation » confirme Yves Le Roux, adjoint à l'urbanisme. Le terrain de foot enherbé, complété récemment par un nouveau terrain synthétique, ne pose pas de problème d'entretien. Concernant le cimetière, « nous recevions régulièrement des lettres d'insatisfaction » se souviennent les élus. Montrées du doigt : les herbes spontanées qui investissent les allées gravillonnées de cet espace de 6 000 m². De 2008 à 2014, Mickaël Chevrel, responsable des espaces verts, estime à 400 heures par an le temps



Au-delà de l'amélioration de la gestion du cimetière, l'enherbement des allées contribue à embellir le cimetière et apporte plus de sérénité.

passé au désherbage du cimetière, « réalisé principalement à la binette, au désherbeur à gaz et occasionnellement au réciprocatrice ». « Si nous n'avions pas trouvé de solution efficace, nous avons convenu que l'ensemble du conseil municipal serait mis à contribution pour désherber le cimetière » se rappelle le maire.

➤ Un premier test

« En tant qu'adjoint, j'ai porté la décision de réaliser un enherbement total, mis en œuvre par les services techniques. Au dernier moment, nous avons hésité et décidé de faire un premier essai sur deux allées » indique Yves Le Roux. Ce premier essai, réalisé en septembre 2014, consiste à :

- Retirer environ 10 cm de gravillons, tout en conservant une fine couche

Communiquer



« Nous avons beaucoup communiqué via notre bulletin mensuel » indique Jérôme Bégasse. Un panneau provisoire d'information a également été mis en place à l'entrée du cimetière. Des panneaux d'information plus graphiques ont été créés avec le syndicat Eau du bassin rennais « en appuyant la communication sur la question de l'embellissement, de la sérénité et du respect » indique Laetitia Cour. Il ne reste plus maintenant qu'à trouver un petit budget pour les tirer sur un support durable. ■

- Semer du gazon à la volée (Voirie 1 de chez Véralia – 15% ray-grass, 85% fétuque)

- Réaliser un léger griffage

« Au final, l'essai s'est avéré moyennement concluant » estime l'élu. « L'herbe est restée jaune assez longtemps avant de verdir ; la pousse s'est avérée un peu trop clairsemée ».

En parallèle, des essais de plantations des bords de murs du cimetière et des entre-tombes sont menés.

➤ Enherbement élargi

En septembre 2015, la décision est prise de généraliser l'enherbement sur toutes les allées gravillonnées de la partie ancienne. Deux modifications sont apportées : le retrait de l'intégralité des gravillons avant semis ; le choix d'un nouveau type de gazon. « Il s'agit en fait d'un mélange de deux types de gazon réalisé par nos services. 75% de 'Voirie 2' qui comprend un peu plus de trèfle que le '1' et résiste bien en cas de sécheresse et 25% de 'Eurosport regarnissage' exclusivement composé de ray-grass qui résiste bien au piétinement » explique Mickaël Chevrel. Le choix est fait

“

la nature et la qualité de vie des habitants sont des axes forts de notre politique communale

”



Jérôme Bégasse
Maire

de semer serré : un peu plus de 100 kilo de gazon est mis en œuvre pour l'ensemble des allées. « Notre inquiétude, c'était d'être prêt pour la Toussaint » se souvient Yves Le Roux. Les bonnes conditions météorologiques aidant, les allées seront totalement enherbées le week-end du 1 novembre.

➤ Une satisfaction de tous

Les essais de fleurissements entre les tombes s'avèrent intéressants aux yeux des élus et des services avec deux bémols : « certains les arrachent car ils les prennent pour des herbes spontanées » ; « lors de l'ouverture des tombes, qui se fait par le dessus, ils peuvent être piétinés ». Quant à l'enherbement, aux yeux du visiteur non averti, la différence entre les deux techniques de plantation s'avère

ténue. « Le résultat donne entièrement satisfaction tant du point de vue des usagers que des agents » se satisfont les élus, même si « nous sommes encore dans une phase d'expérimentation et d'amélioration » indique Laetitia Cour, adjointe à l'environnement qui a repris le dossier et la démarche depuis peu. « Aujourd'hui, nous n'avons plus une seule remarque. On se demande pourquoi nous ne l'avons pas fait avant ? » s'amuse Yves Le Roux. ■

Coûts et éléments techniques

- Environ 500€ pour l'achat des semences. Le travail a été fait en régie
- Une tonte par semaine (environ 1h30) complétée tous les 15 jours du passage d'un rotofil pour les abords de tombes et d'un rapide coup de souffleur pour enlever les projections. Les entre-tombes sont toujours gérées à la binette ou au réciprocatrice
- 100 heures d'économie par an pour les services : 300 heures aujourd'hui contre 400 heures avant enherbement
- Des petites tondeuses ont été achetées pour entretenir les allées
- Les véhicules restent sur l'allée goudronnée principale : pas de dommages sur les allées secondaires enherbées
- La partie nouvelle du cimetière n'est pas enherbée pour le moment : le substrat est plus compact et le piétinement fréquent régule la pousse ■



Entre les tombes et le long des murs d'enceinte du cimetière, des compositions de mélanges fleuris ont été expérimentées

CONTACT :

Laetitia Cour, adjointe à l'environnement, laetitia.cour@ville-staubinducormier.fr
et Mickaël Chevrel, responsable Espaces verts, mickael.chevrel@ville-staubinducormier.fr - tél : 02 99 39 10 42

BRUDED est soutenu par :

